

Le foulard blanc ... ou Le « Fils prodigue revisité »

Marc avait treize ans quand il commit sa première grosse bêtise ! Déambulant dans un grand magasin de la ville qu'il habitait, il était là, avec deux de ses copains un peu plus âgés. « T'es pas cap... » s'entend-il dire de façon inopinée !

« Cap de quoi ? »

« T'es pas cap de faucher une cassette du dernier jeu vidéo » dit tout à trac Jean, le plus vieux des trois, quinze ans à peine, à Marc.

A peine mis en demeure, Marc se saisit de la cassette et l'enfouit dans son blouson.

Au moment de sortir, Marc sous le portique, déclenche l'alarme. Ses deux copains, l'air très innocents, l'abandonnent à sa surprise et passent par une caisse voisine. Deux vigiles retiennent Marc, le fouillent et extraient la cassette. Conduit dans le bureau du directeur, Marc décline son identité, se fait sermonner et s'entend demander de bien vouloir rester là jusqu'à ce que ses parents arrivent... ce qui ne tarde pas. Marc est mis dans l'obligation de demander pardon puis, de promettre que jamais il ne recommencera ! Accompagné de ses parents, Marc retourne chez lui où très vite ses copains le retrouvent.

« Bon, d'accord, tu as été cap mais tu t'es fait piquer » se moquent les deux garçons !

Le temps passe et les deux mauvais garçons entreprennent de parfaire la « formation » de Marc. Ils lui apprennent à voler des cigarettes, des livres et même jusqu'à des vélos. Pour ses quinze ans, toujours accompagné de ses deux copains, il va « arroser son anniversaire » en discothèque. Trichant sur son âge, on le laisse rentrer. Alcool, cigarettes... tout lui est offert avec , en prime, un peu de cannabis à fumer.

Revenu chez lui, Marc se dit que décidément la vie est belle !

Il est quand même bien connu de la police locale qui le surveille avec ses deux amis.

Ce jour-là, Jean demande à Marc de lui rendre un service et de porter un petit sachet, à peine plus gros et plus lourd qu'une lettre, à un copain qui habite la cité voisine. Marc accomplit sans difficulté cette petite mission et se voit remettre, au retour, quelques euros pour le service rendu.

La seconde demande lui paraît alors normale et il remet contre de l'argent cette fois, un autre paquet. Un jour cependant, ce petit trafic est perturbé car la personne à laquelle il remet le colis refuse de le payer.

Sans hésiter, Marc et ses deux copains, qui ont bien grandi, décident de forcer leur « client » à régler ses dettes. Bagarre, passage à tabac... Le tout se termine

à l'hôpital pour l'acheteur indélicat.

Sur son lit, à la clinique, le jeune homme, abîmé, dénonce Marc qu'il a croisé plusieurs fois et dont il avait fait son fournisseur habituel de drogue. La police ne tarde pas à retrouver Marc, Jean et le troisième copain. Une comparution immédiate au tribunal est décidée par le juge. Marc est bien obligé de dire à ses parents ce qui se passe depuis près de trois ans. Il avoue même consommer lui-même, « à titre festif » ajoute-t-il, de la drogue réputée « douce »... même s'il a essayé une fois ou l'autre de la cocaïne « pour voir ce que cela faisait » !

Horriifiés, les parents entrent dans une grande colère. La maman s'enfuit en pleurant. Le père jette alors son fils dehors et lui demande de ne plus jamais revenir dans une maison qu'il a totalement déshonorée.

Marc, impressionné par la réaction de ses parents, quitte la maison et, sa peine de prison effectuée, va se réfugier chez ses copains. Partageant leur vie, il partage aussi leur mode d'existence devenant un revendeur attitré de drogue bien connu dans le quartier. Arrêté plusieurs fois il fait, de-ci, de là, quelques nouveaux séjours en Maison d'Arrêt. Même sa mère ne vient plus le voir persuadée que malgré tout son amour pour lui, elle ne peut plus rien y faire. Quelques longs mois passent. Marc réalise de plus en plus le vide de son existence en marge d'une société dans laquelle sa famille a une vraie place. Le remords s'empare de lui. Il aimerait tellement revenir chez lui que ce désir devient vite une obsession. Il aimerait pouvoir demander pardon et retrouver tous ceux qu'il aime. Il veut demander pardon à son père et enfin démarrer une nouvelle vie... mais il n'ose pas, persuadé que la fureur des parents est encore bien vive. Il n'ose pas appeler.

Un jour pourtant, il se décide, d'une façon bien à lui, préservant sa dignité, car il ne supporterait pas un échec marqué par le rejet de ses parents.

Il demande à Jean de contacter son père et de lui livrer un petit message... mais en main propre.

Sur le billet, Marc a écrit une seule phrase : « Papa, si tu peux me pardonner tout le mal que je vous ai fait, je ne demande qu'une chose : accroche un foulard blanc dans l'allée de pommiers qui mène à la maison. Je le verrais et je reviendrais. »

Jean donne le billet de Marc à son père.

Les jours passent. Marc, de peur d'être très déçu, inquiet et torturé par le remords, n'ose pas se rendre de l'autre côté de la ville dans la demeure de ses parents.

Il a peur de la réponse !

De plus en plus mal dans sa peau, il se décide un jour à savoir.

Là encore, il se refuse à encaisser un échec directement ! Il appelle Jean et lui dit : « Jean, je veux connaître la réponse de mon père, mais, j'ai peur de ne pas savoir surmonter la déception d'un refus !

J'aimerais que tu me conduises avec ta voiture dans l'allée de mes parents. Là, je n'ouvrirai pas les yeux. S'il n'y a pas de foulard blanc, tu ne me diras rien. Tu feras demi-tour et me ramèneras dans notre cité. Je saurais que j'ai échoué et que ma vie est foutue ».

Jean donne son accord.

Le lendemain matin, la voiture démarre. Jean a couvert les yeux de Marc avec un foulard noué derrière la tête. Le véhicule traverse la ville. Il s'engage dans l'allée de pommiers. Il roule doucement. Ni Marc ni Jean ne prononcent le moindre mot.

Jean arrête l'automobile. Il fait demi-tour et annonce à Marc : « Tu peux enlever ton bandeau » !

Alors, Marc découvre non pas un seul foulard sur un pommier mais, des dizaines de foulards blancs sur tous les pommiers de l'allée !

Son cœur bondit de joie ! Il se sait pardonné.

Blaise, à Bouillac en Juillet 2010